

Là, je l'enfermerai dans un harem bien gardé par des ennuques noirs comme Satan. Ailleurs, je lui ordonnerai de se brûler sur le bûcher de son défunt mari. Ici, elle ne pourra témoigner en justice, car il n'est pas sûr qu'elle ait une âme. La recherche de la paternité sera interdite. La femme aura tous les inconvénients du divorce, sans aucune compensation, pas même celle de l'estime de ses bonnes amies. Je la tiendrai dans l'ignorance le plus possible, pourvu que "la capacité de son esprit se hausse à connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse." Je cultiverai son goût pour la frivolité. La philosophie des chiffons lui suffira amplement pour mon dessein. Je la parerai comme un oiseau "aux ailes d'argent, au plumage d'un vert doré". Je la laisserai s'épanouir comme une fleur, et une fois fanée, eh bien! je contemplerai d'autres paysages. Surtout, je veillerai à ce qu'elle ne fasse pas de politique. La politique, dieux immortels! c'est le tombeau de la grâce. Le salon, le boudoir, la cuisine, ce sont des royaumes assez vastes pour l'occuper, avec les potins des commères. Et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles."

Les femmes, à la fin, se sont révoltées. Aux protestations isolées, aux prises d'assaut audacieuses, elles ont joint cette arme toute puissante de notre époque: l'association. Elles se sont réunies en congrès locaux, nationaux, internationaux. Elles ont eu leurs orateurs, leurs journaux, leurs écrivains. L'organisation des femmes en sociétés fondées expressément pour réclamer leurs droits, voilà ce qui me paraît constituer le féminisme.

Ce mot est aussi récent que la chose elle-même. Vous ne le trouverez pas dans le dictionnaire de Littré (1883), mais il s'imposera comme le mouvement qu'il désigne.

Quels sont les droits que revendiquent les femmes? Les unes répondent: Tous les droits de l'homme; — d'autres, les droits essentiels; — d'autres, ceux qu'il est possible

d'obtenir. Il y a dans ces associations les exaltées, les modérées et les timides, les sages et.... celles qui ne le sont pas.

Quels moyens préconisent-elles? Les conférences, la presse, les livres, les congrès, tout ce qui peut forcer les législateurs à tenir compte de leurs doléances.

Si j'étais admis dans leurs conseils, je leur suggérerais un moyen plus rapide et surtout plus efficace. C'est ce que j'appellerai la "grève des femmes". Vous ne savez pas ce que c'est? Je l'ignorais aussi avant d'y avoir pensé. Au surplus, il se peut que cette idée soit venue à d'autres, elle est si simple!

Par exemple, la jeune fille recherchée en mariage dirait à son bon ami: "Je ne vous donnerai ma main que si vous jurez de faire triompher les droits de la femme par tous les moyens à votre disposition." Quel est le jeune homme épris qui refuserait de prêter ce serment? La femme mariée se heurterait peut-être à l'entêtement de son mari; mais, avec un peu de savoir-faire, elle arriverait à ses fins. Je donne ce moyen pour infaillible; car, si les femmes se mettaient en grève, qui serait attrapé? L'homme. Il errerait dans la vie comme une âme en peine. Le soleil s'obscurcirait à ses yeux, la lune perdrait sa poésie, les fleurs leurs parfums... Il se hâterait de capituler.

Au fait, il a déjà capitulé. Il a fait droit à presque toutes les réclamations raisonnables, et dans le Nouveau Monde encore plus que dans l'Ancien. L'instruction supérieure est accessible aux femmes; les carrières libérales (droit, médecine...) leur sont ouvertes; elles votent dans quelques Eglises et dans quelques Etats de l'Amérique; elles disposent de leurs revenus et de leurs biens, même quand elles sont en puissance de mari; elles servent de témoins pour les actes civils... Elles ont conquis, en certains pays, presque tous les droits de l'homme.

Quand elles les auront tous et partout, seront-elles plus heureuses, demande-t-on? La question me pa-

raît mal posée. Seront-elles moins heureuses? La voilà la vraie question. Et la réponse dépend de la manière dont elles sauront exercer leurs droits et remplir leurs devoirs. Du reste, la possession d'un droit ne fait pas le bonheur, pas plus que la fortune, ou la science, ou tout autre bien étranger aux dispositions de l'âme.

Après avoir posé le problème du féminisme, je n'ai pas la prétention de le résoudre en quelques mots. Mais il me semble bien entrevoir la marche à suivre pour arriver au but.

La destinée d'un être est déterminée par sa nature et par ses rapports avec les autres êtres. Or, la destinée de la femme et son rapport à l'homme sont clairement marqués dans un vieux livre, la Genèse, chapitre 2, verset 18.

"Et l'Eternel Dieu dit: 'Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui.' Je cite la traduction ordinaire; ce n'est pas la meilleure. Le mot rendu par "semblable" signifie proprement "contre-partie, correspondant." Il vaudrait mieux lire avec Reuss: "Je lui ferai une aide qui lui convienne", ou plus exactement encore: "qui lui corresponde."

La femme, au regard de l'homme, est donc une aide, non une rivale. Elle ne le remplace pas, elle le complète. Ce sont deux moitiés dont l'ensemble forme un tout. Ils sont nécessaires l'un à l'autre pour réaliser dans le monde l'œuvre de Dieu.

Que résulte-t-il de cette nature des choses contre laquelle on s'insurgerait en vain? C'est que chacun d'eux a sa part de travail, et que cette part n'est pas la même; mais elle tend au même but. Ils ont des devoirs et par conséquent des droits communs, puisqu'ils sont de même espèce et qu'ils possèdent tous deux une âme de même valeur. C'est la diversité dans l'unité. Il y a égalité entre eux, non identité. Leur constitution physiologique n'est pas la même; leurs facultés mentales, semblables à bien des égards, diffèrent sur d'autres points; l'un juge par